

COMMUNE DE BALLAISON

INFOS BALLAISON N° 53

MARS 2024

Séance du Conseil Municipal du mardi 5 mars 2024



Événements à venir sur la Colline

- Mercredi 17 avril de 14 h à 17 h : **Chasse aux œufs** GRATUITE à Thénières organisée par l'ASLB.
- Samedi 27 avril de 14 h à 18 h : **Journée de la Nature** organisée par la Municipalité.
- Mercredi 8 mai à 19 h : **79^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945** devant le Monument aux morts.
- Jeudi 9 mai : **Tournoi U7** au stade municipal organisé par le FC Ballaison.
- Dimanche 19 mai : **Journée commémorative du 21 mai 1944** (détails en pages 3 et 4 de ce bulletin).



Retrouvez en détails toutes ces informations et les modalités de participation sur www.ballaison.fr ou sur l'application Cityall.



Ouverture de la séance à 20 heures.

Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal.

PRÉSENT(E)S :

M. SONGEON Christophe, Mme NEYROUD Michèle,
M. MEYNET Jacques, Mme VULLIEZ Madeleine,
M. COCHARD Fabien, M. TRAIN Raymond,
Mme GREGOIRE Corinne, M. CARTILLIER Antoine,
Mme BERTHOLON Stéphanie, Mme RAPIN Christiane
et M. UGO Alexandre.

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. LAGALISSE Clément a donné pouvoir à M. MEYNET Jacques
Mme LOUBET Chantal a donné pouvoir à M. SONGEON Christophe
Mme ROSSET Sandra a donné pouvoir à Mme BERTHOLON Stéphanie
M. THEVENOT Gérald a donné pouvoir à Mme GREGOIRE Corinne

Désignation d'une secrétaire de séance :

Mme BERTHOLON Stéphanie

**Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal
du 13 février 2024 adopté à l'unanimité.**

FINANCES

**Information : Situation budgétaire et financière de la commune
au 5 mars 2024**

—> Document présenté en séance.

Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil municipal qu'une réunion de préparation du budget primitif 2024 se tiendra le lundi 18 mars à 19 h.

Délibérations - Demandes de subventions auprès de la Région - Plan Forêt Bois 2023/2027 et du SIAC - Programme LEADER et auprès du département au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) pour la construction du groupe scolaire à Ballaison

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la Région via le Plan Forêt Bois 2023/2027 et le SIAC via son programme LEADER « Contribuer à la qualité de vie et l'attractivité des centres bourgs », apportent son soutien à la réalisation de projet ayant recours au bois local.

Monsieur le Maire indique également à l'assemblée délibérante de la mise en place des contrats départementaux d'avenir et de solidarité (CDAS) pour l'année 2024. Ces contrats permettent de financer des projets d'investissement et prioritairement l'amélioration des services à la population, l'aménagement du territoire, l'amélioration du cadre de vie, l'aménagement de proximité et des espaces publics.

Monsieur le Maire rappelle l'enveloppe financière de l'avant-projet définitif approuvée par délibération lors du Conseil municipal du 7 mars 2023 qui s'élève à 6 357 685,65 € HT soit 7 629 222,78 € TTC avec une ré-estimation en juin 2023 à 6 674 419,58 € soit 8 009 303,50 € TTC.

Il présente le plan de financement qui s'établit comme suit :

COUT ESTIMATIF DE L'OPERATION		
Nature des dépenses	Montant en € HT	Taux
Maîtrise d'œuvre		
Maîtrise d'œuvre	804 045,85 €	12.05 %
Etudes complémentaires		
CT/SPS	28 410 €	0,43 %
Etudes géotechniques	6 727 €	0,10 %
Assurances (tous risques et DO)	63 113,89 €	0,94 %
Travaux		
Estimation DCE	5 772 122,84 €	86.48 %
Coût total prévisionnel	6 674 419,58 €	100 %

RECETTES PREVISIONNELLES		
Nature des dépenses	Montant en € HT	Taux
Subventions accordées		
Etat (DETR)	300 000 €	4.50 %
Région (contrat région)	250 000 €	3.75 %
Département (CDAS)	150 000 €	2.25 %
TOTAL	700 000 €	
Subventions espérées et/ou demandées		
Département (CDAS)	300 000 €	4.50 %
Région (plan forêt bois) Lot n°4A - Charpente	60 000 €	0.89 %
SIAC (programme leader) Lot n°7 - Menuiseries extérieures	64 000 €	0.96 %
TOTAL	424 000 €	
Total subventions accordées et espérées		
	1 124 000 €	
Emprunt		
Emprunt sollicité	4 500 000 €	67.42 %
Autofinancement		
	1 050 419,58 €	15.73 %

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le projet de construction d'un groupe scolaire sur la commune de Ballaison qui lui est présenté,
- APPROUVE le plan de financement détaillé ci-dessus,
- SOLLICITE pour le financement du projet de construction d'un groupe scolaire :
 - Une subvention auprès de la Région pour le lot n°4A Charpente : 0.89 % sur le montant total du projet HT soit un montant espéré de 60.000,00 € - soixante mille euros - ,
 - Une subvention du SIAC pour le lot n°7 Menuiseries extérieures : 0.96 % sur le montant total du projet HT soit un montant espéré de 64.000,00 € - soixante-quatre mille euros - ,
 - Une subvention auprès du département : 4,50 % sur le montant total du projet HT soit un montant espéré de 300.000,00 € - trois cent mille euros - ,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le cas échéant les conventions ainsi que les autres documents nécessaires à l'instruction des dossiers de demande de subventions.

Délibération - Vote des subventions aux associations pour l'année 2024 - Compléments aux délibérations n°2 du 12/12/2023, n°1 du 16/01/2024 et n°2 du 13/02/2024

Madame Michèle Neyroud, 1^{ère} adjointe, rappelle aux membres du Conseil que la commune apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets et mettre en place de nouvelles actions ou événements.

Madame Michèle Neyroud présente la demande de l'association Women Safe and Children.

Monsieur le Maire ne prenant part ni aux débats, ni au vote, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ALLOUE pour l'année 2024 la somme de 200 € à l'association Women Safe and Children.

MARCHÉS PUBLICS

Information sur la consultation relative à la construction du groupe scolaire

Les entreprises des lots 8 et 20, ont remis une nouvelle offre négociée, suite au lancement de la procédure avec négociation. Les négociations se sont déroulées le lundi 26 février, pendant lesquelles les entreprises ont pu expliquer en détail leurs nouvelles offres. Une entreprise du lot 20 n'a pas pris part aux négociations

car aucune offre négociée n'a été déposée sur la plateforme MP74. Les décisions pour ces lots interviendront après la réunion de la CAO, le lundi 18 mars à 16 h 30.

Une consultation a été lancée pour les lots 17 - 18a - 18b, suite à leur infructuosité. La date de remise des plis était fixée au vendredi 1^{er} mars à 12 h. Les offres ont été transmises au bureau d'études BRIERE, pour analyse.

Pour information, 5 entreprises ont répondu au lot 17 (Plomberie), 4 pour le lot 18a (Chauffage-ventilation-climatisation) et 4 pour lot 18b (géothermie). La CAO se réunira, lundi 18 mars à 16 h 30, pour le choix des entreprises.

Les entreprises déjà retenues ont été informées par courrier et ont pour la plupart transmis leur acte d'engagement.

Suite à l'accord de principe des banques (Crédit Agricole et Caisse d'épargne) de nous suivre pour le financement du projet, les notifications des marchés aux entreprises interviendront dans les prochains jours.

Une convocation sera également envoyée à l'ensemble des entreprises retenues, pour la 1^{ère} réunion de préparation de chantier.

Afin de préparer le chantier et de donner l'ensemble des informations aux entreprises, un bornage du terrain, par un géomètre, va être programmé.

En ce qui concerne le planning, la préparation de chantier se fera pendant le mois d'avril et un début de travaux est envisagé pour le mois de mai pour une durée d'environ 21 mois.

AFFAIRES SOCIALES

Information sur le projet de construction de logements aidés - Route des Voiron

Suite au choix de retenir le bailleur Léman Habitat, un courrier lui a été envoyé pour l'informer de la décision. Le bailleur non retenu a également reçu un courrier.

Une réunion a été fixée en mairie, le mercredi 27 mars à 15 h avec le bailleur Léman Habitat ainsi que les services de Thonon Agglomération pour affiner le projet présenté et répondre aux éventuelles interrogations.

URBANISME ET CADRE DE VIE

Information - Point d'avancement des dossiers d'urbanisme au 5 mars 2024

Déclarations préalables :

- Dépôt le 17/11/2023 : DP 74 025 23 B0078 :
M. FERRARO Gaetano, lieu-dit : « Aux Arales », zone Ud. Réalisation d'une pergola de 15 m² sur une terrasse existante. Arrêté de non opposition émis le 23/02/2024.
- Dépôt le 08/02/2024 : DP 74 025 24 B0004 :
ATELIER BREGIGEON Architectes pour Mme TISSIER Carole, lieu-dit : « Crapon Sud », zone Ud. Installation d'une centrale photovoltaïque de 10,2 m² en surimposition de toiture. Arrêté de non opposition émis le 26/02/2024.

Information - Réunions de travail - Zonage PLUI-HM

Une réunion de travail est prévue le mardi 12 mars à 18 h, concernant le zonage du futur PLUI-HM.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

- **Journée Citoyenne :** L'ensemble du matériel (pinces, chasubles) a été récupéré. Il y a 8 circuits de nettoyage qui sont répartis entre plusieurs équipes. La matinée se terminera par un pique-nique, offert par la mairie.
- **Journée de la Nature :** Des barnums seront prêtés par la commune de Douvaine et par les services techniques. La commission environnement reste à la recherche de volontaires pour certaines animations, pour l'installation des tables et chaises ainsi que pour le fléchage de la présentation du jardin partagé.

**COMMISSION BÂTIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX
CIMETIÈRE ET TERRAIN DE FOOT**

Une vidéo a été enregistrée au sujet du nouvel éclairage de l'Eglise Elle sera visible sur le site internet dans les prochaines semaines.

COMMISSION ANIMATION ET CULTURE

- **Forum des associations :** Il se tiendra pour sa 2^e édition le samedi 22 juin à la salle des fêtes. Deux nouvelles associations viendront compléter le forum cette année, la MJC (qui sera là à titre d'information, il n'y aura pas d'inscription lors de cette journée) et le Secours Populaire. Un repas sera également proposé pour les associations participantes.
- **Fête Nationale :** Prévues le samedi 13 juillet prochain, le programme est en cours d'élaboration. Les animations et le repas se feront, cette année, à l'Agorespace avec un tir des feux d'artifice en contre-bas. Une réunion a été organisée lundi 4 mars avec l'artificier pour l'organisation du feu d'artifice financé communément par les communes de Ballaisson et de Douvaine. Le feu d'artifice sera tiré depuis Ballaisson mais pourra être vu depuis Douvaine.
- **Commémoration des 80 ans du 21 mai 1944 :** Le dimanche 19 mai seront commémorés les 80 ans du 21 mai 1944 où une cérémonie se tiendra devant la stèle dédiée à cet événement. Une messe sera célébrée dans l'Eglise de Ballaisson, une exposition ainsi qu'un repas seront proposés à la salle des fêtes. Le programme devrait être validé prochainement avec l'association des AFN, organisatrice.

Invitation à une matinée d'échanges techniques sur la gestion durable des espaces publics

Une matinée d'échanges est organisée le vendredi 29 mars à Lully par Thonon Agglomération et par la FREDON, organisme référent en matière d'environnement sur le sujet des pratiques de gestion des espaces publics. La participation est gratuite, les inscriptions doivent être renvoyées avant le 15 mars 2024.

Désignation des représentants pour l'élaboration du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante avoir reçu de Thonon Agglomération un courrier relatif à la désignation des représentants pour l'élaboration du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés et en fait lecture. Suite à l'approbation de la délibération, par le Conseil communautaire en date du 30 janvier 2024, du lancement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Thonon Agglomération et en application du décret du 14 juin 2015, une commission consultative d'élaboration et de suivi doit être constituée. Cette commission représente une instance d'aide à l'élaboration puis de consultation et d'échanges, qui réunit les principaux acteurs du territoire concernés par la prévention des déchets. Elle se réunira à 5 reprises pendant la phase d'élaboration du programme (2024/2025), se mobilisera sur des ateliers de travail thématiques et un bilan du PLPDMA sera présenté chaque année, lors de la phase de sa mise en œuvre (2026-2031). Le Conseil communautaire a validé qu'un élu de chaque commune du territoire de Thonon Agglomération rejoigne la commission. Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante, qui souhaite être l'élu référent de la commune et intégrer la commission. Après discussion, Monsieur Raymond TRAIN, a été désigné comme référent de la commune. Thonon Agglomération sera informé de la décision, dans les prochains jours.



21 mai 1944/21 mai 2024 - 80 ans
La Municipalité et l'Union Nationale des Combattants 74 de Ballaisson

ont le plaisir de vous convier à participer à la journée commémorative le



Dimanche 19 Mai 2024

- 9h : Messe cantonale - Église de Ballaisson
- 11h : Cérémonie devant la stèle du 21 mai 1944 (Mairie)
- 11h30: Vin d'honneur
- 12h30 : Repas (sur réservation - voir au verso)



INFORMATIONS DIVERSES

Courrier de remerciements - Collège du Bas-Chablais

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir reçu un courrier de remerciements, de la part du principal du collège du Bas-Chablais pour avoir accueilli un élève de 3^e, pour son stage de découverte professionnelle.

Courrier - Thonon Agglomération - Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir reçu un courrier de la part de Thonon Agglomération concernant le partage de la taxe d'aménagement.

Ce courrier indique que la commune a voté contre le partage de la taxe d'aménagement et propose que cette décision soit revue avant le 31 mai 2024.

Il est précisé que « sans retour, ou en cas de retour négatif, je demanderai à mes services l'élaboration et l'application d'un règlement d'intervention intégrant un ordre de priorité pour les travaux relevant du budget général au profit des communes qui ont accepté de partager leur taxe ».

Pour rappel,

- La commune a voté POUR le partage de la taxe d'aménagement, lors du Conseil municipal du 1^{er} novembre 2022 (délibération n°14),
- La commune a ensuite modifié la délibération n°14 du 1^{er} novembre 2022, pour revenir à un reversement facultatif de tout ou partie de la taxe d'aménagement à Thonon Agglomération (délibération n°5 du 03/01/2023).

Enfin, Monsieur le Maire précise que la commune a pris en charge la globalité des enrobés pour les travaux de la RD20, y compris ceux qui étaient initialement à la charge de Thonon Agglomération

(relevant de sa compétence en matière d'aménagements pluviaux), qui s'élevait à 50 000 € HT.

Information - Réunion COPIL

Schéma directeur eaux pluviales urbaines

Pour information, un COPIL sur le schéma directeur des eaux pluviales urbaines est prévu le jeudi 21 mars à 14 h 30.

Information - résultats d'analyses de la qualité de l'eau

Les résultats d'analyses du réseau de distribution d'eau de la commune sont transmis pour information aux conseillers. Une copie sera également affichée en mairie.

Information - Augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est possible d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 0,60 %. Après discussion, le Conseil municipal décide de mettre la question de l'augmentation de la THRS à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

Information - Nettoyage du cimetière

Un nettoyage du cimetière, où la population sera invitée, sera organisé le samedi 15 juin prochain.

Date de la prochaine réunion du Conseil municipal : le 9 avril 2024.

Clôture de la séance à 22 h 30.

La secrétaire de séance
Stéphanie BERTHOLON

Le Maire
Christophe SONGEON

CONTACTS

MAIRIE : 79, route des Fées - 74140 BALLAISON - Téléphone 04 50 94 18 71 - Fax 04 50 94 30 27 - E-mail : accueil@ballaison.fr

COMMISSION INFORMATION : communication@ballaison.fr

Site internet : www.ballaison.fr - **Facebook :** www.facebook.com/Ballaison - **Application mobile :** Cityall

Coupon accompagné du chèque
à déposer en Mairie au plus tard le 8 mai 2024

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes : _____ x 30€

--> Chèque à l'ordre de "Union Nationale des Combattants 74 de Ballaison"



UNION NATIONALE
DES COMBATTANTS



MENU

30€

Entrée

Feuilleté aux pleurotes et mesclun aux gésiers confits

Plat

Jambonnette de poulet façon basquaise
Riz pilaf à la sarriette et Ratatouille maison

Planche de fromages

Dessert

Crème brûlée maison

(Hors boissons)

